

COMMUNE DE WIESVILLER

Département
de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2025 à 19 h 30

Nombre des membres
en exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. PHILIPPI Franck, maire.

Membres présents :
14

PRESENTS : SCHALLHAMMER Dominique ; LETT Michel ;
SCHWARTZ Marlène ; PEIFER Emilie ; LETT Mathieu ; POTIER Luc ;
SCHEIDHAUER Anne ; PIRON Christelle ; LETT Elodie ; THALEZ
Robin ; SEILER Géraldine ; EYERMANN Elodie ; SCHNEIDER Agathe

Date de convocation :
17.03.2025

Absents excusés : BEYER Didier représenté par Dominique
SCHALLHAMMER

Nombre de procuration(s) : 1

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : Emilie PEIFER

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Compte de Gestion 2024 du Percepteur**
- **Approbation du Compte Administratif 2024**
- **Affectation résultat de fonctionnement 2024**
- **Fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement**
- **Vote des taux des taxes directes locales**
- **Demandes de subvention**
- **Jobs d'été**
- **Divers**

Le compte-rendu de la séance du 07 février 2025 a été approuvé à l'unanimité.

I - APPROBATON DU COMPTE DE GESTION 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-3-2 et L.1612-12,

Considérant la stricte concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable, Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2024 et le déclare en stricte conformité avec le compte administratif 2024 dressé par l'ordonnateur comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	- 65 657.33 €		- 49 942.67 €	- 115 600.00 €
Fonctionnement	+ 107 411.91 €	- 66 000.00 €	+ 103 083.56 €	+ 144 495.47 €
TOTAL	+ 41 754.58 €	- 66 000.00 €	+ 53 140.89 €	+ 28 895.47 €

II - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du Percepteur et le compte administratif M.14 de l'exercice 2024 dont les résultats, en stricte concordance, sont les suivants :

SECTIONS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	525 921.41 €	183 122.26 €	709 043.67 €
RECETTES	629 004.97 €	133 179.59 €	762 184.56 €
RESULTAT de l'exercice 2024 (avant reports)	+ 103 083.56 €	- 49 942.67 €	+ 53 140.89 €
RESULTAT à reporter exercice 2023	+ 41 411.91 €	- 65 657.33 €	- 24 245.42 €
RESULTAT DE CLOTURE 2024 (après reports)	+ 144 495.47 €	- 115 600.00 €	+ 28 895.47 €
RESTES A REALISER	0 €	0 €	R + 0 € D - 0 €
RESULTATS CUMULE	+ 144 495.47 €	- 115 600.00 €	+ 28 895.47 €

Après lecture, Monsieur le Maire se retire et il est procédé à l'élection du Président de séance pour l'approbation et le vote du compte-administratif 2024.

Monsieur Michel LETT est élu président.

Le Conseil Municipal ;

Vu la délibération du 25 mars 2025 portant approbation du Compte de gestion 2024,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité

le Compte Administratif 2024 tel que présenté ci-dessus par le Maire, dont les résultats de l'exercice précédent 2023 présentent un déficit d'investissement de – **65 657.33 €** et un excédent de fonctionnement de + **41 411.91 €** d'où un résultat de clôture global de l'exercice 2024 de **28 895.47 €**

III - AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESULTAT CUMULE 2024	RESTES A REALISER A REPORTER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	- 65 657.33 €	- 49 942.67 €	- 115 600.00	0	0	- 115 600.00
				0		
FONCT	+ 41 411.91 €	+ 103 083.56 €	+ 144 495.47			+ 144 495.47

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2024 : 144 495.47 €

- Affectation au **compte 1068** (excédent de fonctionnement capitalisé) : 80 000.00 €
- Excédent de fonctionnement reporté au **compte 002** : 64 495.47 €

IV - FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT

La nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif de procéder à des virements de **crédits de chapitre à chapitre** au sein de la même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des

dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

V - VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Considérant que les taux des taxes directes locales sont fixés annuellement par le Conseil municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

de maintenir les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2025 comme suit

- Taux TFPB : **32,42 %**
- Taux TFPNB : **70,63 %**
- Taux T.H : **14.84 %** Vote du taux de la Taxe d'Habitation (TH).

VI - DEMANDES DE SUBVENTIONS

1 - SUBVENTION POUR LES ELEVES DU COLLEGE JEAN-AURES

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention du Collège Jean JAURES pour le financement d'un séjour culturel à BERLIN des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} domiciliés à Wiesviller qui se déroulera du 02 au 06 juin 2025.

Quatre élèves sont concernés par cette opération scolaire :

- GROS Anaé, 15 rue de la Forêt
- KUHN Juliette, 10 rue de la Libération
- PETRI Joanna, 22 rue de la Chapelle
- SCHAEDLER Solan, 3 rue Notre Dame

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'accorder une aide de **50 €** à chaque élève participant.

2 – SUBVENTION A L'AMICALE DES SECRETAIRES DE MAIRIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

de verser une subvention d'une valeur de 50 € à l'Amicale des Secrétaires de Mairie pour 2025.

VII - JOBS D'ETE

Depuis le début de sa mandature le Conseil Municipal a renouvelé chaque année sa création d'emplois saisonniers pour la période estivale. Ces postes sont destinés aux jeunes gens du village afin de leur permettre d'accéder à une première expérience professionnelle.

Aussi, le Conseil Municipal décide de renouveler pour les mois de juillet et août 2025 les contrats saisonniers pour deux jeunes gens de la commune à raison d'un mois chacun sans aide financière de l'Etat.

VIII - DIVERS

Le Maire remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées afin de contribuer à la bonne marche des événements récents à savoir, « 80^{ème} anniversaire de la Libération » et « Accueil des représentants charentais du village de St Bonnet jumelé avec Wiesviller ».

Le Maire informe :

- une soirée Hexenacht sera organisée à la salle polyvalente le soir du 30 avril 2025.
- Une réunion avec l'Inspection Académique s'est déroulée à Woelfling-les-Sgms confirmant la suppression de poste d'un enseignant au RPI qui passe ainsi de 6 enseignants à 5 lors de la rentrée scolaire 2025-2026.

La proposition d'organisation suivante a été faite, à savoir :

- ▶ Niveau petite et moyenne section maternelle : à l'école maternelle
- ▶ Grande section maternelle, CP-CE1-CE2 : à l'école primaire de Woelfling-les-Sgms
- ▶ CM1-CM2 : à l'école primaire de Wiesviller

Mme SCHALLHAMMER Dominique informe le Conseil Municipal que suite à un contrôle budgétaire à la commune de Woelfling-les-Sgms par la Cour des Comptes en 2023, une demande de création de Statuts ainsi qu'un Rapport d'Activité annuel du SIVOM a été faite par cette dernière. A cet effet, plusieurs dates de rencontres ont été proposées aux élus de Woelfling représentants le SIVOM afin d'élaborer ensemble en réunion ces nouveaux statuts, démarches restées sans réponse à ce jour. Le dossier reste en attente.